

Visite officielle du chef de l'État sénégalais à Cotonou P.09

Une première pour Bassirou Diomaye Faye en terre hospitalière béninoise

Cohésion communautaire et fierté locale P.10

La 15^e circonscription électorale prépare une grande fête de retrouvailles

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1128 du Mercredi 16 Juillet 2025
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11^{ème} année. Tél.: (00229) 01-97-26-26-71

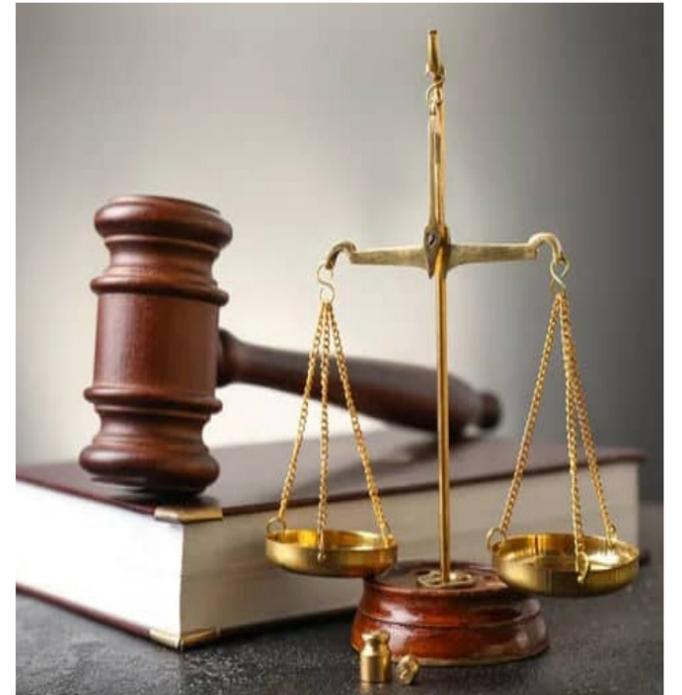
Informez plus et autrement

Échéances électorales de 2026 au Bénin

Le calendrier électorale connu P.06

Arrestations de Steve Amoussou et Hugues Sossoukpè P.11

Panique dans le rang des exilés politiques



Deuxième excursion culturelle et sportive de l'association «Gbénonkpo» à Ouidah P.3

Wabi Amadani, parrain de l'événement



• Le promoteur Faïssol Adéléké mérite l'encouragement du gouvernement

Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Faosiya SEFOU
Amanda E. DACKY
Leobar ADJAÏ
Jacques BOCO

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Rédaction

Latifath KOWENOU

Graphiste

S - Design



+229 01 52 38 36 38



LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE
GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec

Chamss-Deen **BADAROU**



Deuxième excursion culturelle et sportive de l'association «Gbénonkpo» à Ouidah

Wabi Amadani, parrain de l'événement

• Le promoteur Faïssol Adéléké mérite l'encouragement du gouvernement

Anselme ORICHA

L'association Gbénonkpo, bien connue pour sa contribution à la promotion du sport et de la culture à Porto-Novo, a tenu ce samedi 12 juillet 2025 la deuxième édition de son initiative « Excursion culturelle et sportive ». Sous le leadership de son promoteur Faïssol Adéléké et avec le soutien du parrain Wabi Amadani, chargé de mission du maire de Porto-Novo, l'événement a rassemblé plus de 400 participants autour d'un périple inoubliable dans la cité historique de Ouidah.

Encadrés par leurs moniteurs, les clubs sportifs membres de l'association Gbénonkpo ont fait preuve de discipline et d'enthousiasme pour vivre pleinement ce voyage mêlant découverte, apprentissage et convivialité. Faïssol Adéléké et son comité d'organisation ont tout mis en œuvre pour offrir une expérience riche, bien pensée et sans fausse note.

« Chaque détail a été minu-

tieusement préparé pour permettre aux participants de vivre des moments exceptionnels », confie l'organisateur, visiblement satisfait.

Le parcours a débuté par la visite de la forêt sacrée de Kpassè-Zoun, avant de se poursuivre par des escales culturelles majeures telles que la Basilique de l'Immaculée-Conception, le Temple des Pythons et la célèbre Place Chacha. À chaque étape, les participants ont plongé dans l'histoire pluri-séculaire de la ville.

Moment fort de l'excursion : l'ambiance conviviale à la plage de Ouidah. Chaque club s'est exprimé à travers danses, chants et animations, dans une atmosphère détendue autour de pique-niques partagés. La journée s'est poursuivie par la visite des forts coloniaux, de la Route de l'Esclavage et de la mythique Porte du Non-Retour, avant de prendre fin sur le site emblématique des Vodoun Days.

Au terme de cette riche journée, les sourires et les re-



merciements se lisaient sur tous les visages. Pour Faïssol Adéléké, l'initiative vise à « promouvoir notre patrimoine culturel tout en inculquant des valeurs sportives telles que l'esprit d'équipe et la discipline ».

Même son de cloche chez le parrain Wabi Amadani : « Cette excursion est bien plus qu'un simple déplacement. C'est un moment de découverte, de partage et de cohésion. Elle renforce les liens entre les jeunes et contribue à forger leur identité à travers la culture. »

Fort du succès rencontré, l'association Gbénonkpo compte déjà capitaliser sur cette dynamique pour proposer une prochaine édition encore plus inclusive et enrichissante. Entre valorisa-

tion du patrimoine, engagement citoyen et promotion du sport, Faïssol Adéléké et son équipe prouvent qu'une jeunesse active et unie peut faire bouger les lignes, tout en restant ancrée dans les racines culturelles du Bénin.



Saisine de la police de plus de 1,2 tonne de chanvre indien

Un coup dur pour le trafic de drogue dans la Donga

Faosiya SEFOU

La commune de Ouaké, située dans le département de la Donga, au nord-est du Bénin, a été le théâtre d'une opération majeure menée par les forces de police. Lors de cette intervention, une quantité importante de chanvre indien, estimée à 1 240,05 kg, a été saisie dans l'arrondissement de Sèmèrè, marquant une étape significative dans la lutte contre le narcotrafic dans cette région frontalière. Selon les informations relayées par la police, la quantité de chanvre indien saisie est de 1 240,05 kg. Cette saisie importante est le fruit d'une opération menée avec

détermination et professionnalisme par les forces de l'ordre.

Le conducteur du minibus transportant la cargaison de chanvre indien a tenté de corrompre les policiers en leur proposant 200 000 FCFA pour sa libération. Cependant, les policiers ont décliné l'offre et ont saisi l'enveloppe contenant l'argent pour approfondir les enquêtes.

La Police républicaine est déterminée à lutter contre le trafic de drogue et à éradiquer ce phénomène qui constitue une menace pour la société béninoise. Les forces de l'ordre encouragent la coopération et la participa-



tion de la population pour vaincre ce fléau.

La région de Ouaké confirme ainsi son rôle clé dans la

lutte contre le narcotrafic au Bénin. La vigilance reste de mise pour éviter que ces activités ne menacent la cohésion sociale et la sécuri-

té des citoyens. La police et les autres forces de sécurité continueront leurs opérations pour préserver la paix et la stabilité dans la région.

Élections au Bénin en 2026

L'Anip transmet les statistiques provisoires

Latifath KOWENOU

En préparation des prochaines élections générales prévues pour 2026, l'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP) a remis, ce lundi 14 juillet, à la Commission électorale nationale autonome (CENA), la Liste électorale informatisée provisoire. Cette étape importante vise à garantir la transparence et l'exactitude du fichier électoral, en permettant la vérification des inscriptions et l'identification d'éventuelles anomalies ou doublons.

La transmission de cette liste



provisoire permet à la CENA de lancer les opérations de vérification, d'actualisation et de publication publique dans les délais requis. Les

statistiques contenues dans ce fichier préliminaire incluent : le nombre total d'inscriptions, la répartition par région et commune, ainsi

que les cas de doublons ou de données incomplètes nécessitant des clarifications.

La prochaine étape consis-

tera en l'ouverture d'une période de consultation publique, durant laquelle les électeurs pourront vérifier leurs données personnelles et formuler, si nécessaire, des réclamations. Une fois les éventuelles corrections et mises à jour effectuées, la Liste électorale définitive sera officiellement validée.

L'ANIP, autorité chargée de l'établissement de la base de données biométriques des citoyens, poursuit ainsi sa mission en étroite collaboration avec la CENA, conformément au calendrier officiel défini par la Cour constitutionnelle.



Le département du Couffo en ébullition

Le redoutable braqueur Ayité éliminé lors d'un affrontement avec la police à Dogbo

Faosiya SEFOU

Le département du Couffo a été le théâtre, en début de semaine, d'un épisode marquant dans la lutte contre la criminalité. La police béninoise a annoncé l'abattage de l'un des criminels les plus recherchés de la région, connu sous le sobriquet d'Ayité, lors d'un échange de tirs à Dogbo. Cet incident met en lumière les défis sécuritaires auxquels la zone est confrontée, tout en soulignant l'implication des forces de l'ordre dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ayité, dont le vrai nom demeure confidentiel, était considéré comme l'un des braqueurs les plus dangereux du département du Couffo. Depuis plusieurs années, il aurait orchestré une série de braquages à main armée dans différentes localités, semant la peur parmi les popu-

lations locales et déstabilisant la paix sociale. Sa notoriété lui a valu le surnom de « redoutable braqueur » dans la région.

Ainsi, dans la nuit du lundi 14 juillet 2025, dans l'arrondissement de Tota, la police a mis fin à la traque du redouté braqueur, également connu sous le sobriquet d'Ayiké. Recherché depuis plusieurs mois pour sa possible implication dans une série de braquages et d'homicides, le malfrat a été abattu lors d'une opération ciblée menée par les forces de l'ordre.

L'échange de tirs a duré plusieurs minutes, témoignant de la détermination des policiers. Malheureusement, cette intensité a coûté la vie à Ayité, qui aurait été touché à plusieurs reprises. La police confirme avoir neutralisé le suspect lors de cet affrontement, tout en précisant que l'opération s'inscrivait dans



le cadre d'un effort plus large pour sécuriser la région.

Sur place, plusieurs habitants ont exprimé leur soulagement. Pour eux, Ayiké incarnait la peur au quotidien. Il était perçu comme un véritable fléau, non seulement pour l'arrondisse-

ment de Tota, mais aussi pour l'ensemble du Couffo. Les autorités policières poursuivent les investigations afin d'identifier d'éventuels complices et de faire toute la lumière sur les faits qui lui sont reprochés.

La mort d'Ayité à Dogbo

marque un tournant dans la lutte contre la criminalité dans le Couffo, tout en rappelant les enjeux de sécurité dans la région. La vigilance et la coopération de tous restent essentielles pour préserver la paix et le bien-être des populations.

Opération éclair

Plus de 30 cybercriminels arrêtés dans le Mono et le Couffo par le Cnin

Latifath KOWENOU

Le Centre national d'investigation numérique (CNIN) a mené une vaste opération de répression de la cybercriminalité dans les départements du Mono et du Couffo. Baptisée « Opération Éclair », cette mission spéciale s'est déroulée du 9 au 11 juillet 2025, avec un objectif clair : démanteler les réseaux de cybercriminels opérant dans ces deux régions du sud-ouest du

Bénin.

Le CNIN est intervenu dans plusieurs communes, notamment Comè, Houéyogbé, Lokossa, Dogbo et Azovè. Grâce à un travail de renseignement et de surveillance préalable, les agents ont pu procéder à l'arrestation de plus d'une trentaine de jeunes individus, tous soupçonnés d'être impliqués dans des activités de cybercriminalité.

Ces arrestations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale de lutte contre le phénomène grandissant de l'escroquerie en ligne, souvent désignée sous le nom de « cybercriminalité » ou « gaymanisme », qui prend de l'ampleur dans plusieurs villes du pays.

Lors des différentes perquisitions, les forces de l'ordre ont saisi un important lot de matériels liés aux activités

illégalles des présumés cybercriminels. Le butin comprend : plusieurs ordinateurs portables et de bureau, des téléphones portables haut de gamme, des routeurs, des clés USB, des cartes SIM, ainsi que des motos et véhicules de luxe, supposés avoir été acquis grâce aux gains frauduleux.

Tout ce matériel sera analysé pour identifier d'éventuelles preuves numériques, notam-

ment des traces de transactions, des communications frauduleuses et des arnaques mises en œuvre sur Internet.

Les personnes interpellées sont actuellement en garde à vue et devraient être présentées devant le procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) dans les jours à venir.



Réintégration dans la Fonction publique

19 ex-enseignants invités à reprendre service avant le 25 juillet

Anselme ORICHA

Dix-neuf anciens enseignants de la maternelle et du primaire, précédemment radiés de la Fonction publique pour ne pas avoir pris part à l'évaluation-diagnostic, sont désormais autorisés à reprendre du service. L'annonce a été faite par le mi-

nistre des Enseignements maternel et primaire, Salimane Karimou, à travers un communiqué en date du 11 juillet 2025.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'application d'une mesure du Conseil des ministres, en sa session du 18 janvier 2023, visant à régulariser la situation administrative

de certains enseignants concernés par l'évaluation-diagnostic lancée par le gouvernement dans le cadre de la réforme du système éducatif. Sur les vingt-sept ex-agents attendus, seuls dix-neuf se sont manifestés.

Ces derniers sont donc priés de se rapprocher de leurs directions départe-

mentales respectives afin de finaliser les démarches de leur réintégration. La date limite fixée pour cette reprise de service est le vendredi 25 juillet 2025.

Le communiqué ministériel précise que tout enseignant concerné n'ayant pas satisfait à cette exigence dans le délai imparti sera considéré comme

ayant refusé sa réintégration dans la Fonction publique.

Cette mesure marque un nouveau pas dans la volonté des autorités de concilier rigueur administrative et ouverture au dialogue social dans le secteur de l'éducation.



**MINISTÈRE
DES ENSEIGNEMENTS
MATERNEL ET PRIMAIRE**
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 10 Porto-Novo
Tél. : +229 20 21 52 22
Fax : +229 20 21 52 22
E-mail : mamp.info@gouv.bj

Porto-Novo, le 11/7/2025

N°037 / MEMP/DC/SGM/CT/CCD/DPAF/SGRHTE/DAD/CDS/SP

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

COMMUNIQUE RADIO DIFFUSE

(A diffuser en français deux fois par jour pendant trois jours)

Le Ministre des enseignements Maternel et Primaire communique :

En application de la décision du Conseil des Ministres en sa session du 18 janvier 2023 et à titre de régularisation, les dix-neuf (19) enseignants qui se sont manifestés sur les vingt-sept (27) attendus, n'ayant pas pris part à l'évaluation-diagnostic et précédemment radiés de la Fonction Publique, sont invités à se rapprocher de leurs directions départementales respectives pour leur reprise de service au plus tard le **vendredi 25 juillet 2025**.

Passé ce délai, ceux qui parmi eux, n'auront pas repris service seront considérés comme des enseignants ayant refusé leur réintégration dans la Fonction publique.



Salimane KARIMOU.-

Élections au Bénin

Le calendrier électoral connu

Béregère BOLEAN (Stg)

La Cour constitutionnelle a dévoilé, ce lundi 14 juillet 2025, le calendrier officiel des élections générales de 2026, marquant le début d'une année électorale déterminante. Cette démarche souligne une volonté de transparence démocratique, essentielle pour l'avenir institutionnel et citoyen du pays.

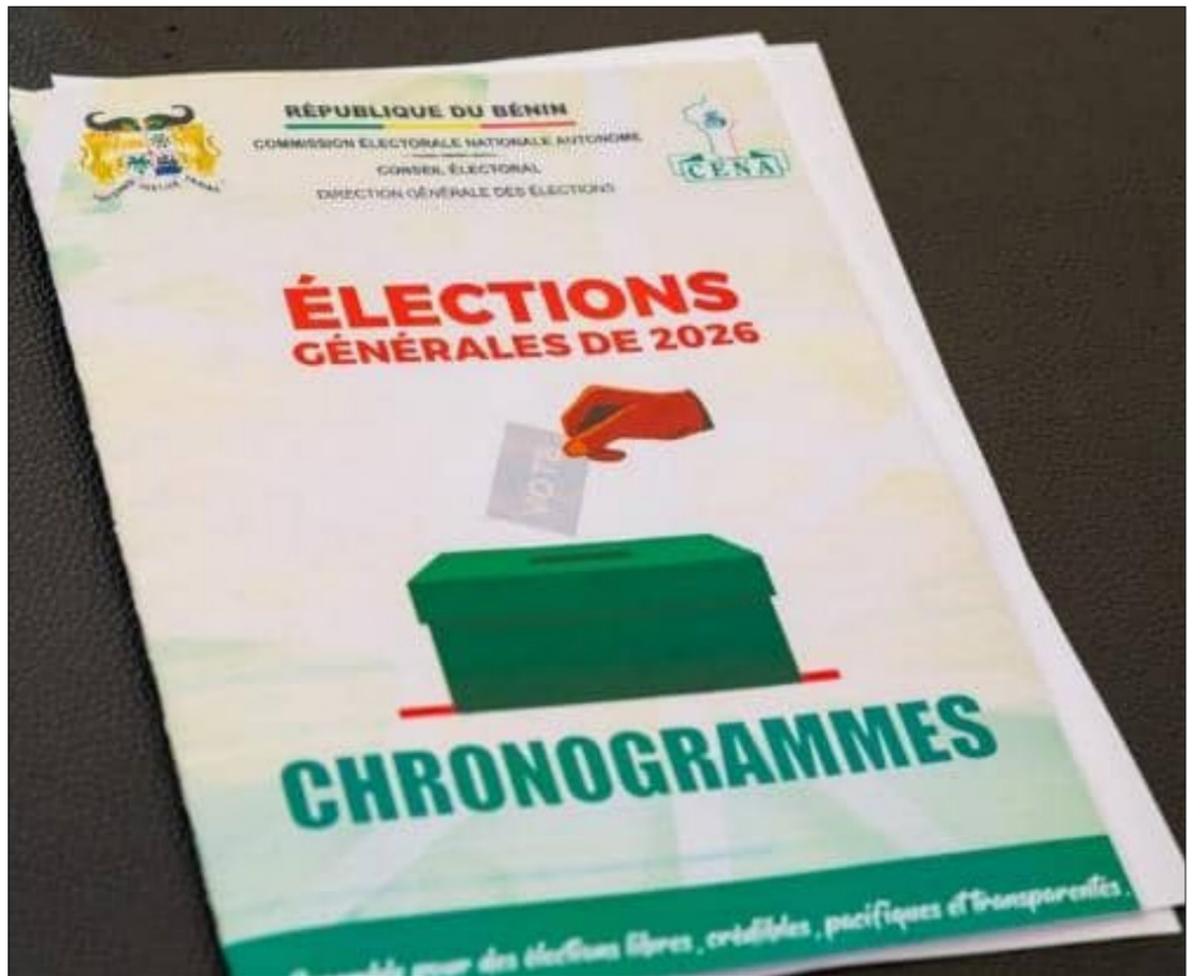
Compte tenu de l'approche des élections législatives et présidentielles, certaines activités préparatoires seront progressivement mises en œuvre. Les élections législatives sont prévues pour le 11 janvier 2026, avec la réception des candidatures dès septembre 2025, et une campagne électorale qui se déroulera de décembre 2025 à janvier 2026. Les résultats provisoires sont attendus pour le 16 janvier 2026.

Le premier tour de l'élection présidentielle est fixé au 12 avril 2026. Les résultats provisoires seront

proclamés le 17 avril, et les résultats définitifs, le 21 avril. En cas de second tour, celui-ci aura lieu le 10 mai 2026, avec des résultats provisoires annoncés le 14 mai et les résultats définitifs le 20 mai 2026. Le calendrier prend également en compte les délais de dépôt des candidatures et la période de campagne présidentielle.

La Cour constitutionnelle joue un rôle central qui va au-delà de l'arbitrage juridique. Elle prévoit l'utilisation d'outils innovants pour garantir la transparence et l'intégrité du scrutin. Une plateforme dédiée sera mise à la disposition des délégués électoraux et des représentants des partis politiques.

Le processus de sélection des délégués d'arrondissements et communaux débutera le 15 octobre 2025. Ces agents seront essentiels à la supervision des bureaux de vote. Une base de données unique sera créée pour les scrutins législatif et présidentiel, afin de renforcer les



mécanismes de vérification et d'assurer la transparence dans le contrôle des candidatures.

Des séminaires sont également prévus à l'intention du personnel de la Cour, des institutions, des partis politiques et de la société civile, afin de clarifier les règles du jeu électoral et de former les délégués.

En novembre 2025, les candidats à l'élection présidentielle devront se soumettre à des visites médicales obligatoires pour attester de leur aptitude physique et mentale.

Enfin, les conseillers de la Cour assureront une supervision directe sur le terrain pendant les campagnes électorales, veillant au respect de l'équité,

au bon encadrement du financement politique, ainsi qu'à la moralité des discours.

Ce chronogramme détaillé et l'engagement renforcé de la Cour constitutionnelle visent à garantir des élections générales transparentes, équitables et conformes aux principes démocratiques.



GUÉRITE SERVICES IMMOBILIERS

Achat et Vente de parcelles
et maisons en toute légalité

☎ 00229 0197262671



Renforcement des relations économiques

Le Bénin à la découverte des opportunités turques

Béregère BOLEAN (Stg)

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a organisé, le vendredi 11 juillet 2025, une « Journée Pays » consacrée à la Turquie. L'événement, tenu dans la salle de conférence de l'institution consulaire, était placé sous le thème : « À la découverte des opportunités d'affaires en Turquie ».

Dès l'ouverture des travaux, la Directrice des opérations de la CCI Bénin, Joëlle Videhouéou, a souligné l'importance de cette initiative. Elle a invité les participants à accorder une attention particulière à l'intervention de l'ambassadeur

turc, annonçant des échanges porteurs pour les entrepreneurs béninois. « Nous avons organisé cette rencontre pour vous permettre d'accéder directement aux informations et opportunités que partagera l'ambassadeur de Turquie. Sa présentation est essentielle pour le développement de vos activités », a-t-elle déclaré.

L'ambassadeur de Turquie près le Bénin, Mesut Koç, a saisi cette occasion pour réaffirmer la volonté de son pays de dynamiser la coopération économique avec le Bénin. « L'objectif principal est de faire progresser les relations bilatérales à travers des projets concrets, dans l'intérêt des deux nations. Même



si nos échanges actuels ne sont pas encore à la hauteur des attentes, les entreprises turques sont prêtes à collaborer, fortes de leur expertise dans divers contextes in-

ternationaux », a-t-il affirmé. Cette journée a rassemblé de nombreux opérateurs économiques béninois, venus explorer les pistes de part-

nariat avec les entreprises turques. Elle a permis de mettre en lumière des secteurs porteurs, tout en favorisant des échanges directs entre acteurs économiques.

Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Un guichet unique pour le dépôt légal des écrits périodiques

Faosiya SEFOU

C'est à travers une sortie médiatique officielle que le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Édouard LOKO, a rappelé aux directeurs de publication l'obligation du dépôt légal pour tous les journaux et écrits périodiques, conformément aux articles 62 et 63 du Code de l'information et de la communication. Ainsi, pour faciliter cette

démarche, un guichet unique est désormais opérationnel à Cotonou, au rez-de-chaussée du bâtiment abritant l'annexe de l'institution, plus précisément au bureau F001 du Service chargé des relations avec les usagers. Ce guichet est ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 10 h, pour la réception de trois exemplaires signés de chaque publication.

Les organes de presse implantés hors de Cotonou et de Porto-Novo pour-

ront, quant à eux, effectuer leurs dépôts auprès des directions régionales de la HAAC. En complément, un envoi électronique est autorisé via l'adresse potlegal@haac.bj, mais il ne dispense pas du dépôt physique, qui doit obligatoirement être effectué dans les 24 heures suivant la parution. Par conséquent, l'institution de régulation prévient : tout manquement à cette obligation pourrait entraîner l'annulation pure et simple du dépôt.



Visite officielle du chef de l'État sénégalais à Cotonou

Une première pour Bassirou Diomaye Faye en terre hospitalière béninoise

Latifath KOWENOU

Le président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, effectue depuis ce mardi 15 juillet 2025 une visite de travail de 48 heures au Bénin. C'est la toute première fois que le nouveau chef de l'État sénégalais, élu en mars 2024 et investi en avril de la même année, pose le pied sur le sol béninois.

À son arrivée à l'aéroport international Cardinal Bernardin Gantin de Cotonou, il a été accueilli par le ministre béninois des Affaires étrangères, Shegun Adjadi Bakari. Plusieurs membres de la communauté sénéga-

laise vivant au Bénin étaient également présents pour souhaiter la bienvenue à leur président dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Après les honneurs protocolaires, Bassirou Diomaye Faye a pris la direction de l'hôtel Sofitel, où il séjournera pendant toute la durée de sa visite.

Le programme de ces deux jours prévoit notamment un tête-à-tête entre le président sénégalais et son homologue béninois, Patrice Talon. Cette rencontre bilatérale de haut niveau sera suivie d'une conférence de presse conjointe, au cours de la-



quelle les deux chefs d'État aborderont les grandes lignes de leur coopération et les perspectives d'un partenariat renforcé entre Dakar

et Cotonou.

Cette visite officielle traduit la volonté partagée des deux pays d'approfondir leurs re-

lations d'amitié et de renforcer leur collaboration dans plusieurs domaines d'intérêt commun.







SHOWROOM TUNISIA BÉNIN HOUSE

DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE MARQUE EUROPÉENNE, FABRIQUÉS PAR 12 SOCIÉTÉS TUNISIENNES.

00229 01 21316158

Avec votre showroom Tunisia -Bénin House, proposez et construisez la maison de vos rêves à un prix imbattable.







Cohésion communautaire et fierté locale

La 15^e circonscription électorale prépare une grande fête de retrouvailles

Latifath KOWENOU

La 15^e circonscription électorale s'apprête à briller aux couleurs de ses trois tissus, vendus à 7 000 F CFA l'unité. Une fête de retrouvailles inoubliable réunira, dans les prochains jours, les natifs de la 15^e circonscription électorale ainsi que ceux des localités environnantes, autour d'un idéal commun : contribuer au développement de ladite circonscription, valoriser ses richesses culturelles et culturelles, tout en renforçant les liens entre les filles et fils de la communauté.



Les membres du comité d'organisation, composé de responsables à divers niveaux, ont été présentés dans la soirée du jeudi 10 juillet 2025 à l'ensemble de l'assistance.

L'ex-député Atao Mohamed Hinnouho, désigné en qualité de superviseur, s'est porté garant de la réussite de cette rencontre festive.

Cette rencontre avec la po-

pulation de cette circonscription de la capitale économique du Bénin constitue la première phase de l'organisation. Pour assurer le succès de cette fête populaire, portée par le peuple, les partici-

pants sont invités à se procurer le tissu circonstanciel afin de contribuer au rayonnement de leur circonscription électorale.

Plusieurs activités sont ins-

crites au programme : musique traditionnelle, danses, gastronomie locale, animations artistiques et culturelles.

Jeux de vacances "Je dis, Tu fais"

Joël Mètangni offre des loisirs sains aux enfants de Lobozonekpa

L'Amicale Joël Mètangni (AJM) a décidé d'occuper les enfants de Lobozonekpa à travers des loisirs sains pendant la période des vacances. Et pour cause, il se tient depuis ce dimanche 13 juillet 2025, la première édition des jeux de vacances "Je dis, tu fais", qui réunit les enfants âgés de 10 à 15 ans.

Encore une fois, Joël Mètangni fait œuvre utile pendant les vacances. Après les tournois de vacances au profit de la jeunesse, le jeune dynamique leader, toujours proche de sa base, a décidé de faire vivre des vacances saines aux enfants de Lobozonekpa à travers des activités éducatives qui puissent relever leur quotient intellectuel.

En effet, il se tient depuis ce dimanche 13 juillet et ce jusqu'au 15 août, la première édition des jeux de vacances, "Je dis, tu fais".

Le top donné par Cédric Mètangni



En l'absence de Joël Mètangni, c'est Cédric Mètangni, président du comité d'organisation qui a donné le top de cette première édition dans l'après-midi du dimanche 13 juillet 2025 avec la participation des enfants, des parents, des sages. A

l'occasion, il a expliqué que cette initiative vise à offrir des divertissements sains aux enfants pendant les vacances. Cédric Mètangni a ensuite indiqué que plus de soixante candidatures ont été enregistrées après l'appel à candidature, rappelant que

la participation aux jeux de vacances "je dis, tu fais" est entièrement gratuite.

Le principe du jeu

« Je dis, tu fais, il y a les couleurs du drapeau du Bénin, vert, jaune, rouge avec les colonnes respectives. Au départ, ils seront au minimum dix. Nous éliminerons au fur et à mesure, c'est-à-dire quand on va démarrer avec les dix participants, si je dis rouge, c'est que je dois retrouver tout le monde dans la colonne de rouge. Si je dis jaune, je dois retrouver tout le monde dans la colonne de jaune. Ceux qui ne vont pas se retrouver dans la colonne sont d'office élimi-

nés. Au fur et à mesure, on sera en train d'éliminer jusqu'à avoir le gagnant du jeu. Cela implique donc l'intellectuel et le dynamisme des enfants », a expliqué le maître du jeu, Romuald Tchibozo.

Et pour joindre l'utile à l'agréable, Joël Mètangni a prévu des lots de consolation, des lots de participation, un trophée symbolique, et une enveloppe financière.

D'où les mots de remerciements et de gratitude de Mazidath Houmènou et de tous les enfants au jeune leader.

Manassé AGBOSSAGA

Arrestations de Steve Amoussou et Hugues Sossoukpè

Panique dans le rang des exilés politiques



Anselme ORICHA

Les arrestations de Steve Amoussou et Hugues Sossoukpè sèment la panique chez les opposants en exil. Les événements s'enchaînent et l'inquiétude grandit. À moins de douze mois des élections générales prévues pour 2026, le climat politique au Bénin devient de plus en plus tendu. Deux figures bien connues du web et des milieux critiques au régime, Steve Amoussou et Comlan Hugues Sossoukpè, ont récemment été arrêtées hors du territoire béninois et ramenées de force à Cotonou. Des arrestations qui font beaucoup de bruit et provoquent un véritable vent de panique chez les exilés politiques.

Des arrestations qui inquiètent

Steve Amoussou, chroni-

queur et activiste très suivi sur les réseaux sociaux, a été arrêté à Lomé, au Togo. Récemment, c'est le journaliste Comlan Hugues Sossoukpè qui a été interpellé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, alors qu'il y était pour un événement officiel. Pourtant, ce dernier vivait au Togo depuis sept ans avec une carte de réfugié en règle. Malgré tout, il a été extradé au Bénin. Des méthodes qui font réagir. Plusieurs organisations de défense des droits humains dénoncent des arrestations jugées arbitraires et contraires au droit international. Des voix s'élèvent pour alerter sur un climat de plus en plus fermé, où toute opinion critique semble réprimée.

Les exilés politiques en alerte

Ces arrestations ont provoqué une onde de choc

dans les rangs des exilés béninois, notamment ceux qui vivent dans des pays voisins. Beaucoup pensaient être en sécurité en dehors du Bénin, mais la situation récente leur fait craindre le pire. Ils réalisent que leur statut de réfugié ou le fait d'être à l'étranger ne les protège plus forcément. Qu'importe leur statut, ça panique dans leur rang. La preuve, aucune réaction venant de la diaspora politique béninoise depuis vendredi dernier, date à laquelle la nouvelle de l'arrestation du journaliste et web activiste Comlan Hugues Sossoukpè s'est répandue. Une posture contraire à celle à laquelle l'opinion était plutôt habituée. Pas plus tard que quelques mois auparavant, lors de l'arrestation de Steve Amoussou, un autre cyberactiviste arrêté au Togo et ramené au Bénin, l'ancien ministre Valentin

Djèntonin avait donné de la voix pour fustiger cette interpellation, tout comme l'homme d'affaires Martin Rodriguez.

Par ailleurs, depuis ces deux interpellations, les réseaux sociaux s'enflamment. Certains parlent même d'enlèvements déguisés, orchestrés pour faire taire les critiques à l'approche des élections générales de 2026.

Une stratégie pour faire taire les voix gênantes ?

Du côté du pouvoir, on évoque des poursuites légales. Mais pour de nombreux observateurs, il s'agirait surtout d'un signal envoyé à tous les opposants : même à l'extérieur, personne n'est à l'abri. À l'approche des élections, chaque camp affûte ses armes. Et si certains pré-

parent des programmes, d'autres semblent s'activer à museler toute voix discordante.

Ces actions inquiètent aussi sur le plan régional. La coopération entre pays voisins dans ces arrestations interroge. L'Afrique de l'Ouest, longtemps vue comme un refuge pour les exilés, devient-elle une zone de chasse pour les opposants ?

En attendant 2026...

Une chose est sûre : le climat politique se crispe. L'année électorale qui s'annonce sera décisive pour l'avenir du Bénin. Mais pour l'instant, la peur semble avoir pris le pas sur le débat démocratique.

Après Lomé, Abidjan, quelles autres villes pourraient-elles encore s'illustrer dans ce mutisme ?

- Agence de communication
- Presse écrite (quotidien La Guérite)
- Formation
- Guérite Radio

GRILLE TARIFAIRE

REPORTAGES

Durée : 3mn 49s

ONG – SOCIÉTÉ – SPORT – CULTURE	236.000 FCFA
POLITIQUE	354.000 FCFA
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS	590.000 FCFA
RÉALISATION DE SPOT	177.000 FCFA
DIFFUSION DE SPOT	1000 FCFA / seconde
RÉALISATION DE DOCUMENTAIRE (Durée : 13mn)	472.000 FCFA
DIFFUSION DE DOCUMENTAIRE	15.000 FCFA / minute
ÉMISSIONS : Voir avec le service commercial	
REPORTAGES / INTERNATIONAL	
GABON – CÔTE D'IVOIRE – TOGO – SÉNÉGAL...	1.180.000 FCFA
FORMATION EN CADRAGE, RÉALISATION ET MONTAGE AUDIOVISUEL	250.000 FCFA

NB : Toutes les prestations payées pour le compte de la Web Télévision doivent être diffusées gratuitement sur Guérite Radio et publiées dans les colonnes du quotidien La Guérite, avec un titre en première page.

La Direction Commerciale



Compte Atlantique banque: 034880790002 - IFU: 3202011198741 - N°RCCM RB/PNO/20 B 2600 -
Siège Social: Porto-Novo Akonaboè derrière l'hôpital El-fateh. Tel: (+229) 01 97 26 26 71 / 01 91 19 10 10

